

ABONNEMENT.

SAUMUR :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	9
Poste :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 93 ;
A LEVIG,
Rue Fléchet, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 20 c.
Réclames 30
Faits divers 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

G. S. Abonne :

A PARIS,
Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co,
Place de la Bourse, 9.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

20 Novembre 1879.

Chronique générale.

Les députés et sénateurs commencent à affluer à Paris. Presque tous les membres du Parlement qui habitent Versailles reviennent à Paris, excepté une centaine de députés et sénateurs qui appartiennent pour la plupart à la droite, et préfèrent, encore que la Constitution soit révisée sur ce point, avoir leur domicile légal à Versailles.

Au fur et à mesure que les députés et sénateurs républicains rentrent à Paris, les ministres sont assaillis de visites intéressées qui tendent presque toutes au même but : la révocation des fonctionnaires de tous ordres qui n'ont pas l'heur de plaire à ces messieurs.

Les menaces d'interpellation pleuvent de tous côtés sur le cabinet.

Nous apprenons, dit le *Petit Parisien*, que les entrevues que M. Gambetta a eues, ces jours derniers, avec le Président de la République, ont été motivées par la retraite à peu près certaine aujourd'hui de M. Waddington.

Le *Moniteur universel* vient d'être acheté par les orléanistes.

Au nombre des acquéreurs, on cite MM. d'Harcourt et de Pontécoulant, ce dernier chef de cabinet de M. Waddington, ministre des affaires étrangères.

Les réfugiés de la Commune, en Suisse, viennent de se payer le luxe d'un nouveau journal politique quotidien, petit format.

Le premier numéro vient de paraître sous ce titre : *le Tocsin fédéral*.

Les journaux allemands qui parlent de M. de Saint-Vallier pour succéder à M. Wad-

dington, comptent sans leur hôte. M. Gambetta n'accepterait jamais au quai d'Orsay l'homme qui s'est révolté en votant, dans le conseil général de l'Aisne, contre le vœu en faveur de l'art. 7.

D'après la *France*, c'est M. Jules Ferry, dans le conseil, qui aurait insisté pour ajourner à janvier les questions brûlantes.

M. Gambetta aurait déclaré de nombreux députés qu'il fallait s'occuper d'abord des lois d'affaires et qu'il donnerait son concours à cette politique.

Grand émoi dans le monde diplomatique du quai d'Orsay. M. Waddington a été informé que M. Clémenceau l'interpellerait aussitôt la rentrée sur notre politique étrangère en général et particulièrement sur l'alliance de l'Autriche et de l'Allemagne.

L'élection de M. Humbert au conseil municipal de Paris pour le quartier de Javel a été cassée hier par le conseil de préfecture.

Le *Mot d'Ordre* annonce que M. Humbert se pourvoira devant le conseil d'Etat.

Voici la nette et brève conclusion d'un article, intitulé : UN PROGRAMME POLITIQUE, que la *Lanterne* publie :

« Donc, en deux mots, voici le programme qui nous paraît résulter de la force des choses :

» Un ministère Gambetta tout de suite ;
» La dissolution après la session de 1879. »

On dit M. Tirard vivement ému du toast porté par M. Méline au banquet de Lille. M. Méline a, en effet, dans cette allocution, proclamé la nécessité de droits compensateurs, regretté l'action hostile du gouvernement et déclaré que la commission des douanes devait sauvegarder le travail national en réagissant contre les théories de 1860.

M. Tirard n'a plus qu'à se réserver le droit de nommer les membres des commis-

sions parlementaires, comme ceux des comités consultatifs.

Plusieurs maires, des plus républicains, viennent d'être signalés comme changeant de leur chef l'affectation des sommes portées au budget communal.

Ordre vient d'être donné aux préfets de suspendre immédiatement, ou de révoquer au besoin les maires qui se sont rendus coupables de ces illégalités.

Le gouvernement a accordé l'autorisation pour l'organisation de la loterie de deux millions au profit des inondés de Murcie.

Le maximum de la loterie est fixé au chiffre de deux millions, et il n'y aura que trois cents lots gagnants. Ces lots devront être achetés en France, et devront provenir exclusivement de l'industrie française. Les acquisitions de lots seront faites par une commission nommée par M. le préfet de police, laquelle sera en même temps chargée de veiller à l'exécution des règlements.

LA GRÈVE DES CATHOLIQUES.

Sous le titre qu'on vient de lire, avec le sous-titre : QUE LES PAUVRES SE RASSURENT, M. Saint-Genest a publié, dans le *Figaro*, un article des plus remarquables. M. Saint-Genest conseille aux catholiques de ne plus donner aux bureaux de bienfaisance d'où l'on a exclu ceux qui les représentent et de réserver leurs aumônes pour les œuvres catholiques.

Nous croyons devoir mettre sous les yeux de nos lecteurs les passages les plus importants de cet article du *Figaro* :

« Non-seulement j'estime que les catholiques doivent répondre par un refus formel, mais je ne concevrais même pas qu'on pût avoir l'ombre d'une hésitation.

» Autant il aurait été coupable de notre part de provoquer cette rupture, autant il serait criminel maintenant d'accepter le rôle qu'on nous propose.

qua sous ses pieds trois *Passe-Partout* ; le brig changeait, le nom ne changeait pas.

De loin comme de près, Piment pensait toujours au commandant Kerbozec et à sa famille ; il entretenait des relations suivies avec les Chouans. Il ne manquait pas de venir de temps en temps à Sarzeau à la faveur de quelque nuit obscure. C'était là qu'il débarquait pour le service des Blancs des armes et des munitions dont la destination ne changeait pas, quoiqu'elles eussent changé de maîtres. Mathieu Piment trouvait très-divertissant de distribuer gratis, ou à peu près, à ses compatriotes, les armes que les Anglais leur auraient vendues fort cher.

De tous les soldats qui avaient embarqué à son bord, un seul continua à naviguer avec lui ; ce fut Antonio, qu'on revit plusieurs fois à Kerbozec ; car, en sa qualité d'ancien contrebandier, il s'entendait à merveille à introduire en fraude les cargaisons capturées. Plusieurs fois le généreux corsaire, qui faisait des affaires d'or, contraignit la famille à accepter des secours que le malheur des temps força de recevoir.

— Vous me rendrez cela plus tard, disait le marin ; et puis, croyez-vous que j'aie oublié que les Gavésio et vous tous avez eu soin de ma bonne femme de mère dans les temps !... Ça me coûte si peu !... et ça vient des Anglais !

Là-dessus, Mathieu Piment reprenait le large, et

quand il arrivait ensuite à Roscoff, à Morlaix, à Saint-Malo ou à Dunkerque, il se prêtait de bonne grâce aux ovations républicaines.

Ce fut à Dunkerque qu'il débarqua les grenadiers, nantis chacun d'une quinzaine de mille francs, et qui embrassèrent des professions diverses ; mais Géranium, Bec-de-Perdrix et l'Enflammé lui-même, ne purent se résoudre à renoncer à la carrière militaire. Ils s'enrôlèrent de nouveau, firent ensemble les campagnes d'Italie et d'Égypte, et revinrent de la dernière avec le général en chef, ils contribuèrent pour leur petite part au succès du 18 brumaire.

L'Enflammé, fidèle à ses antécédents, trouvait compromettant de faire passer par la fenêtre les représentants du peuple souverains ; néanmoins il croisa la baïonnette sur les Cinq Cents, à l'exemple de Géranium, alors sergent de grenadiers. La salle fut évacuée.

Le petit caporal fut proclamé consul, et plus tard empereur : nos trois grognards firent partie de sa garde. Ils étaient à Austerlitz et à Wagram. En 1810, ils furent admis tous trois à l'hôtel Impérial des Invalides.

En réunissant leurs ressources et leurs retraites, ils auraient très-bien pu vivre à leur aise-bourgeoisement, mais Géranium les décida, par un discours en trois points, à prendre ce parti. Ils vécurent dans une sorte d'opulence, grâce aux

parts de prises que Géranium avait placées à 5 p. 100, non sans craindre de tout perdre.

— Mais, s'écria-t-il, tant pis si ce qui est venu par eau s'en va par terre.

Et puis s'adressant à l'Enflammé, vieille moustache blanche qui ne jurait que par l'Empereur :

— Je te disais bien, mon petit cœur, qu'une bonne action a toujours sa récompense, comme c'est écrit dans la vie de Torrence, qui fut dans son temps un vieux de la vieille.

— Quelque chose comme le petit caporal, ajoutait Bec-de-Perdrix, toujours commentateur.

— Je t'en fiche, reprenait l'Enflammé, comme s'il y avait jamais eu guerrier pareil à mon Empereur... quoiqu'il nous ait bien compromis le 18 brumaire !... Un coup à la Géranium qu'il fit ce jour-là.

A l'époque où les grenadiers invalides causaient ainsi, Jean VII de La Faugerais servait dans un régiment de Hussards de l'Empire en qualité de capitaine, il avait vingt-huit ans et la croix d'honneur ; son second frère était lieutenant d'infanterie.

Hilaire et Louise n'avaient auprès d'eux que François, leur dernier fils, et leur fille, née en 1799, et qu'on avait nommée Dominika en souvenir d'Ernel, de Montreuil et d'Antonio.

La tranquillité s'était rétablie dans le pays ; Montreuil, devenu le comte de Montreuil, était

AVENTURES D'UN GENTILHOMME

CONCLUSION

II

RÉCITS.

(Suite.)

Ce dernier, cependant, ne ferma pas les yeux sans avoir plusieurs fois revu son ancien maître d'équipage du *Lys* et de la *Constitution*, Mathieu Piment, l'homme du *Diadème*, le vaillant corsaire dont la conduite pendant les guerres de la chouannerie est bien l'un des plus curieux amalgames qu'on puisse imaginer.

Toujours capturant des Anglais sous pavillon tricolore, toujours fêté par le peuple des villes maritimes sous le sobriquet de *Pimentum* (qu'il faut prononcer *Piment-s-homme*), le brave marin dut surtout son bonheur à sa parfaite connaissance des côtes.

Comme ces cavaliers qui dans une même bataille ont trois ou quatre chevaux tués sous eux, Piment

A sa droite et à sa gauche marchent les deux gardes-champêtres de la commune. Les fourreaux de leur sabre reluisent au soleil qui jette ses derniers rayons, comme pour éclairer cette lugubre scène.

Immédiatement après viennent M. le Maire de Montreuil, M. le Sous-Préfet et les promoteurs les plus connus des enterrements civils dans notre pays. Tous, bien comptés, étaient au nombre de cent dix hommes et de treize femmes. A la pensée de ce dernier chiffre, quelques-unes d'entre elles, prises de frayeur, ou rougissant de honte, quittent le cortège avant son arrivée au cimetière.

Quel mécompte !

On avait spéculé sur la promenade d'un cadavre pour provoquer une manifestation monstre. Cinq ou six cents personnes, disait-on, devaient y prendre part; un mille, disaient d'autres. Tout cela s'est réduit à cent dix hommes et moins de treize femmes !

Le bon sens de la population avait fait justice d'un tel scandale.

Une fois dans le cimetière, et sur la tombe de M. P. M. le Maire justifia suffisamment l'absence du prêtre en affirmant que Dieu, dont la justice avait déjà reçu l'âme de celui qui avait été ici-bas son ami. Soyons justes nous-mêmes, et louons M. Aubelle d'avoir eu le courage de glorifier l'âme, alors que tant de libres-penseurs, au nombre desquels il se fait un titre d'honneur de se compter, en nient jusqu'à l'existence.

Voilà ce que l'on dit, voilà ce que l'on répète à Saumur, comme un écho de ce qui vient de se passer à Montreuil. Si ces faits sont vrais, nous nous demandons vraiment si, dans la circonstance, abstraction faite de toute idée religieuse, d'enterrement civil ou non, les droits les plus inviolables de la famille n'ont pas été impitoyablement foulés aux pieds !

Nous avons déjà dit que l'hiver avait commencé à sévir dans notre région et assez durement. La neige a également fait son apparition à Saumur. A plusieurs reprises il en est tombé depuis ce matin, mais pas assez pour blanchir les toitures.

On signale le froid dans le Midi, à Marseille.

La neige est apparue en Suisse dès la semaine dernière, car voici ce que nous lisons dans le *Journal de Genève* du 15 :

« Hier matin, une forte couche de neige couvrait de nouveau jusqu'au bas les montagnes qui nous entourent et la neige avait pris pied même dans la vallée ! Durant la matinée, elle est tombée à plusieurs reprises et avec quelque abondance sur notre ville et dans ses environs. »

Le *Journal officiel* publie l'évaluation approximative de la récolte du froment, du méteil et du seigle, en 1879, d'après les rapports transmis par les préfets dans les six semaines qui ont suivi la moisson. Voici la statistique de la 4^e région (Ouest), comprenant les départements de la Loire-Inférieure, Maine-et-Loire, Indre-et-Loire, Vendée, Charente-Inférieure, Deux-Sèvres, Charente, Vienne, Haute-Vienne :

Froment : 44,550,917 hectol. ; 8,782,057 quintaux métriques.
 Méteil : 590,034 hectolitres ; 433,184 quintaux métriques.
 Seigles : 4,641,740 hectolitres ; 4,175,197 quintaux métriques.

ANGERS.

Mardi a eu lieu dans la salle du Cirque d'Angers la conférence de M. Naquet sur le *Divorce*. Grande foule de curieux. Aucun désordre. Les auditeurs ont généralement trouvé la séance un peu longue; du reste, M. Naquet n'a fait que répéter les discours qu'il va réciter de ville en ville depuis quelques mois.

(Etoile.)

L'Agence Havas communique aux journaux la note suivante qui dément formellement les allégations d'un journal bonapartiste de Nantes reproduites par toute la presse républicaine :

« L'Union bretonne assure que le gouvernement vient d'interdire le banquet organisé à Challans, sous la présidence de M. de Charette, en l'honneur des maires vendéens révoqués pour avoir assisté au banquet du 14 octobre.

« Ce journal ajoute que M. Baudry-d'Asson, à qui cette interdiction a été notifiée par M. le préfet de la Vendée, a répondu à ce fonctionnaire qu'il n'en tiendrait aucun compte et que le banquet aurait lieu dans son château avec le plus grand éclat possible.

« Nous savons, de source certaine, que cette allégation de l'Union bretonne est absolument dénuée de fondement et qu'il n'a été pris aucune mesure prohibitive par M. le préfet de la Vendée. »

Le banquet a dû avoir lieu hier soir.

Cinq territoriaux de l'arrondissement de Montmorillon, de la classe de 1870, viennent d'être punis, trois de quatre jours de prison et deux de deux jours de la même peine, pour avoir changé de domicile sans faire les déclarations nécessaires et n'avoir pas remis leurs livrets à la mairie.

Ces punitions seront subies au 68^e de ligne, en garnison au Blanc.

SAINTE-MALO.

Après le Prêtre, voici la Religieuse en butte aux outrages et aux violences.

En septembre et en octobre dernier, rue Saint-Vincent, et place du Grand-Placître, à Saint-Malo, la sœur Gabrielle, de l'ordre vénéré de Saint-Vincent de Paul, a été odieusement outragée, frappée et menacée de mort par une mégère surexcitée, dit-on, par l'ivresse, et peut-être aussi par les propos odieux proférés et imprimés chaque jour contre les congrégations.

Le tribunal accorde le bénéfice des circonstances atténuantes à la citoyenne Marie-Françoise Vanier, veuve Jouan, et la condamne à 2 mois de prison seulement, puis les frais de la procédure.

L'Écho Saumurois commencera très-prochainement la publication, en feuilleton, de *L'Automne d'une Femme*, par M^{me} CLAIRE DE CHANDENEUX.

Théâtre de Saumur.
 Direction CHAVANNES.

Mardi 25 novembre 1879,
 REPRÉSENTATION AVEC LE CONCOURS DE
 M^{lle} REGGIANI
 Première chanteuse contralto

MIGNON

Opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux, paroles de Michel Carré et J. Barbier, musique d'AMBROISE THOMAS.

M^{lle} REGGIANI remplira le rôle de Mignon.
 Les autres rôles seront joués par M^{lle} Lagye, MM. Genet, Sureau, Delersy, Letellier, Bignon, Ludovic et Guiraud.

Bureaux à 7 h. 1/2; rideau à 8 h. 1/4.

Un Nouveau-Né.

Pour faire dans le monde une entrée convenable, toute création nouvelle doit avoir un parrain. Mon petit protégé, *Paris-Litté-*

raire, n'a qu'une marraine... Ne serait-ce pas suffisant pour lui ouvrir les foyers de famille où la marraine a ses entrées ?

Voici, d'ailleurs, l'histoire de la venue au jour de *Paris-Littéraire*.

J'entrepris, l'an dernier, une croisade en faveur de *Paris-Charmant* — le bien nommé ! qui, pour un prix fabuleux, donne tant et tant de choses ! — lequel, devenu de belle taille, a jeté ses lisières et compte ses abonnés par milliers. Si bien que nombre de ces abonnés réclamant plus de lecture, des causeries plus fréquentes, il s'adjoint un jeune frère, purement littéraire celui-là, auquel mon concours est acquis de tout cœur.

Songez donc ! de la littérature sur toute la ligne, des romans, nouvelles, voyages, poésies, variétés, absolument inédits, coupés, çà et là, par une grande gravure inédite toujours, et un semis de croquis à la plume, ce genre élégant, spirituel et neuf, qui fait fureur !

Je sais qu'il sera dirigé sagement, rédigé avec goût, illustré avec art, honnête et familial surtout, ce qui ne l'empêchera pas de faire une dépense d'esprit comme un prodige.

Il apportera au foyer, chaque mois — pour ses débutants, car s'il grandit, comme tout le fait espérer, il se doublera et se triplera à son tour — seize pages de texte serré, afin de contenter le grand amour de la lecture qui est le besoin de notre époque.

On passera du roman au voyage et de la nouvelle à la poésie, en reposant son esprit, avec ses regards, sur les dessins gracieux qui courent dans le texte.

Avec cela, une véritable élégance d'aspect, une grande distinction d'exécution !

Rien qui ressemble à la vulgaire Revue bon marché, qui donne des romans connus, des gravures usées, et s'imprime sur du papier à sucre, pour ne pas dire... Bah ! disons-le... sur du papier à chandelles !

Les douze numéros de l'année contiendront la matière de plusieurs volumes, et seront remplis par des écrivains qui ont fait largement leurs preuves au grand soleil du succès.

J'imagine bien que, les années suivantes, ce ne seront pas douze, mais bien vingt-quatre ou trente-six numéros que l'on recevra. Quand le vent souffle dans les voiles... Enfoi, *Paris-Littéraire* est modeste, il débute sans tapage, sans prétention, comme a débuté *Paris-Charmant*, devenu si répandu.

Non-seulement il complète son grand frère pour les abonnés de celui-ci, mais encore il doit, à lui tout seul, se créer des abonnés... et des abonnés fidèles.

Les quatre premiers mille abonnés de *Paris-Littéraire*, qu'ils soient ou non abonnés à *Paris-Charmant*, auront le privilège d'être « fondateurs », de ne pas craindre d'augmentation, tant que la périodicité de leur petite Revue ne sera pas doublée, et, enfin, de ne payer que 3 francs par an, au lieu de 5 francs; renseignements officiels, émanés de l'Administration même, qui siège, 119, rue Montmartre, à Paris.

En acceptant de patronner *Paris-Littéraire*, j'ai pensé que la plus efficace façon d'aider à la propagation de cet ami nouveau de la famille, de cette jolie lumière littéraire prête à briller pour instruire, distraire, consoler quelquefois, moraliser toujours, nos jeunes femmes et nos jeunes filles, serait de m'adresser à tous mes lecteurs, qui dans ce journal même, dans mes livres, dans mes feuilletons, dans mes causeries, ont appris à prendre confiance en l'écrivain dont la plume ne les a jamais trompés.

En les engageant à devenir les quatre mille premiers adhérents à *Paris-Littéraire*, je compte leur procurer pour l'avenir un plaisir bien plus grand, plus durable, que celui que cause l'achat d'un livre, en passant, et pour le même prix : Trois francs.

A moi, ils causeront un plaisir très-vif aussi, en me donnant ce témoignage de confiance, en me mettant à même de dire à mes amis, MM. les Administrateurs de *Paris-Littéraire* : « Voyez, je vous arrive les mains pleines d'adhésions... Ce sont mes amis personnels, mes lecteurs, mes habitués du journal, qui me chargent de vous transmettre leurs noms. »

Oh ! pas d'argent, par exemple ! je n'en veux point. Ceci n'est pas du tout mon affaire. L'argent viendra plus tard, quand, les adhésions comptées, la mignonne Revue prête à paraître (dans un mois environ), les Administrateurs s'occuperont du côté financier.

Récolter les adhésions est donc la seule question en jeu.

Et ces adhésions?... Comment faire?... C'est très-simple; que mes lecteurs prennent la bande d'adresse de leur journal, la signent sur un coin, et envoient tout uniment : « A Madame Claire de Chandeneux, à Vincennes (Seine) », — ou, à défaut de bande d'adresse, une carte postale, ou, mieux encore, une lettre.

Surtout, que mes lecteurs ne remettent pas au lendemain ce qui peut se faire sur l'heure ! La naissance de la petite Revue dépend de la promptitude et du nombre.

Le nombre !... Voyez combien je serai contente et reconnaissante, si, d'ici à quelques jours, il me fallait un commissionnaire et son crochet pour transmettre vos lettres, vos bandes de journaux et vos cartes postales, à mes amis les Administrateurs de la coquette petite Revue !

CLAIRE DE CHANDENEUX.

PRIME GRATUITE D'ARGENTERIE
A choisir sur les articles suivants :

- 1^o Un service à café, composé de 6 cuillers métal blanc argenté, modèle riche à filets avec joli écrivain ;
- 2^o Une magnifique timbale guillochée, argentée ;
- 3^o Un très-beau couvert de table (cuiller et fourchette), métal blanc argenté, genre riche, avec filets.

Tous ces articles, d'argenterie de 1^{re} qualité, sortent de la grande maison d'orfèvrerie Adolphe Boulenger, de Paris.

Par suite de traités très importants passés avec cette maison, l'Administration de la *Situation*, journal de grand format, le plus complet et le plus répandu des journaux financiers, le meilleur guide accredité de l'épargne, offre à titre de prime gratuite, à toute personne qui prendra un abonnement d'un an (4 fr.) ou qui renouvellera son abonnement, l'un des articles ci-dessus, au choix, expédié franco, en province.

On s'abonne sans frais à la *Situation* (4 fr. par an) dans tous les bureaux de poste ou à l'Administration du journal, 53, rue Vivienne, à Paris.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878.
 Classe 66.
MÉDAILLE D'ARGENT.

COFFRES-FORTS

M. HAFFNER aîné, fabricant de coffres-forts, a obtenu une MÉDAILLE D'ARGENT à l'Exposition universelle de Paris pour la perfection qu'il a apportée dans la construction de ses coffres-forts. Reconnus supérieurs pour leur solidité, leur incombustibilité, leurs serrures ont présenté au jury une sécurité incomparable contre les crocheteurs les plus habiles.

Nous sommes heureux de porter cette bonne nouvelle aux nombreuses personnes qui se sont déjà munies de coffres de la maison Haffner, et nous pensons qu'elle déterminera en faveur de cette maison ceux de nos lecteurs qui pourraient hésiter encore dans le choix d'un constructeur.

Coffres depuis 120 fr. jusqu'à 2,000 fr. et au delà.

Pour les renseignements, s'adresser au bureau du journal, où il y en a toujours en dépôt.

En dehors du dépôt, un bel album en chromolithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFFNER.

VIENT DE PARAITRE
 à la Maison du PONT-NEUF
 Rue du Pont-Neuf, No 4, No 4 bis, No 6, No 8 et No 10
 PARIS

Pour la **Saison d'Hiver 1879-80**
 Le CATALOGUE le plus complet des vêtements pour HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS avec toutes les gravures de Modes (dernière création) et les moyens de prendre les mesures soi-même. 6 SÉRIES EXTRAITES DU CATALOGUE :

VESTON Gravure en mode, doublé tartan, très soigné. 16 fr.	BARDESSUS Draperie mousseline, double épaule, col velours. 19 fr.
ULSTER Draperie frisée, réversible, col pèlerine, poches manchon. 19 fr.	ULSTER Nouveau modèle riche draperie, triple épaisseur, double empiècement, large col pèlerine, poches manchon. 29 fr.
L'ELBEUF Superbe vêtement complet, draperie chevrot, double tartan. 29 fr.	PARDESSUS Four Enfants Draperie ratinée, doubles chapeaux. 8 fr.

Expédition franco dans toute la France, à partir de 25 fr.
 Tout vêtement expédié ne convenant pas, l'argent en est retourné de suite.
 ADRESSER LES DEMANDES AU DIRECTEUR DE LA MAISON DU PONT-NEUF, PARIS
 LA MAISON
N'A PAS DE SUCCURSALE

— Plus de dames au dos rond avec les bretelles américaines. (Voir 4^e page.)
 — Graine de Montard blanche Didier. (Voir aux annonces.)
 Dépôt chez M. Micault-Roy, épicier.
 — Capsules Dural, au goudron ferrugineux. Dépôt dans les pharmacies.

